

SOMMAIRE

3 Éditorial : La condition de réfugié. *Esprit*

PUNIR LA HAINE ?

5 Que faire des discours de haine en démocratie ?

Introduction. *Charles Girard et Erik Bleich*

11 Pourquoi punir les discours de haine ? *Charles Girard*

Les démocraties sont confrontées au dilemme suivant : faut-il limiter la liberté d'expression pour assurer l'égalité des citoyens ? Si la liberté d'expression est constitutive de la démocratie, les discours de haine menacent l'égalité de statut des citoyens appartenant au groupe dénigré. La répression des discours de haine est donc justifiée par la liberté d'expression réellement égale pour tous, ce qui impose une appréciation fine du contexte sociohistorique.

23 Tolérer les extrêmes. *Marc-Antoine Dilhac*

Face aux attentats terroristes, les démocraties occidentales sont tentées de restreindre la liberté d'expression. Il y a pourtant de bonnes raisons de penser que les censures échouent à faire reculer les extrémismes, voire qu'elles contribuent à radicaliser les discours. Si l'on veut apaiser les tensions et résister à la montée des extrêmes, la tolérance reste la meilleure stratégie.

33 Deux poids, deux mesures ? La justice française face aux discours islamophobes. *Erik Bleich*

Contre l'idée d'une justice qui ferait du « deux poids, deux mesures », l'examen des arrêts de la Cour de cassation relatifs aux discours de haine entre 1972 et 2012 montre que les discours islamophobes sont tout autant réprimés que les autres discours racistes. Sur la base de la loi de 1972 contre le racisme, la plus haute cour française considère que l'humour n'excuse pas toutes les provocations, mais que la liberté des discours politiques doit être protégée.

45 Des mots qui blessent dans un monde globalisé.

Marloes van Noorloos

Le contexte global des communications complique l'interprétation des discours de haine. La « quenelle » est-elle antisémite ou bien un simple geste de défi au pouvoir ? Une attaque de l'islam revient-elle à attaquer les musulmans ? Les satires servent-elles toujours un projet d'émancipation ? Ces difficultés imposent de s'accorder sur une définition claire des discours de haine.

56 Les discours de haine et les normes internationales.

Gwénaële Calvès

Les conventions internationales imposent aux États qui les ont ratifiées de punir les discours de haine. Le Pacte international sur les droits civils et politiques (1966) requiert la sanction des propos qui pourraient avoir des conséquences dangereuses. Pour la Convention de New York (1965), c'est le contenu même des discours de haine qui pose problème, d'où la nécessité de punir leur diffusion. Mais dans la pratique, on est passé de la protection de l'ordre public à celle de la dignité des personnes visées.

ARTICLES

67 La croissance est-elle encore désirable ?

Entretien avec Daniel Cohen

Dans son nouveau livre, *Le monde est clos et le désir infini*, Daniel Cohen montre qu'en dépit de l'optimisme des prophètes de Google, nous vivons une révolution technologique dont l'effet sur nos économies reste incertain. La révolution numérique ne stimule pas de nouvelle croissance économique. Au contraire, elle fait perdre des emplois aux classes moyennes et creuse les inégalités. Il est donc urgent de protéger les travailleurs et de réduire l'insécurité sociale.

75 Sunnites et chiites : fabrique d'un conflit.

David Cvach et Brigitte Curmi

L'explication des conflits qui sévissent dans le grand Moyen-Orient est de plus en plus souvent rapportée à une division interne au monde musulman, opposant sunnites et chiites. L'histoire de ces deux groupes n'est pourtant pas marquée par des guerres perpétuelles, le poids de l'identité et des traditions n'explique pas tout. D'autres modes d'explication plus politiques que religieux permettent d'éclairer les désordres de la région.

92 De l'antijudaïsme catholique à la reconnaissance : cinquante ans après *Nostra aetate*. *Michel Remaud*

En 1965, le Vatican publie la déclaration *Nostra aetate* qui, à la suite de la prise de conscience de l'ampleur de la *Shoa*, modifiait en profondeur l'attitude de l'Église catholique envers les juifs et le judaïsme. De la calomnie à la bienveillance, la conversion ne fut pas facile ; mais elle a rendu possible un travail de dialogue qu'il est nécessaire de poursuivre.

106 Marie Étienne. La prose, la poésie, à fronts renversés.

Poèmes présentés par Jacques Darras

JOURNAL

- 110 Aylan et Gucci : l'insupportable (*Olivier Mongin*). Politique : la décomposition des familles (*Erwan Lecœur*). Le Front national tourmente l'Église catholique (*Jean-Louis Schlegel*). Anarchie en Libye (*Pierre Vermeren*). Bolloré à la conquête de Canal + (*Olivier Mongin*). La crise des nominations dans la culture (*Laurence Engel*). Chorégrapheur le travail (*Isabelle Danto*). L'irrévérence de la comédie américaine (*Louis Andrieu*)

BIBLIOTHÈQUE

- 135 Repère – La Grèce de François Hartog, par *Cécilia Suzzoni*

- 138 Librairie. Brèves. En écho. Avis.

Abstracts on our website : www.esprit.presse.fr

Couverture : © Pierre-Olivier Deschamps/Agence Vu